

n° 217  
NOVEMBRE 2021

# Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque



## De nouvelles perspectives

[www.fort-mardyck.fr](http://www.fort-mardyck.fr)

**PAGES 04-05 | Grand angle**  
**Le débat d'orientations**  
**budgétaires**

**PAGE 7 | Plan de déplacement**  
**Retour sur la réunion**  
**publique**

**PAGES 10-11 | Cadre de vie**  
**Réaménagement**  
**de la place de l'église**



Les petits linguistes s'initient à l'anglais dans la bonne humeur.



Ils étaient nombreux à se faire photographier dans le hall de la mairie décoré pour Halloween.

5,4 tonnes d'encombrants collectés le 6 octobre dernier.



Les élus se sont recueillis au monument aux morts ainsi que sur les tombes de J. Deconinck et R. Coulier à la Toussaint.

La parole aux 12-25 ans lors d'un atelier organisé dans le cadre des assises de la jeunesse à l'AFMACS en partenariat avec le CAS.



Dépôt de gerbes à l'occasion de la commémoration de l'Armistice le 11 novembre.

A l'approche de la fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de Noël et du nouvel an avec sérénité.

Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières. C'est en jouant collectif que nous surmonterons les obstacles.

C'est aussi **en jouant collectif que nous imaginerons l'avenir de notre territoire**, comme nous le faisons pour le futur de notre plan de déplacement. Et nous le savons tous, il y a **une vraie attente** autour de ce projet. Les éléments de la consultation publique nous le prouvent, et il nous faudra collectivement accompagner les changements à venir. Encore une fois, je remercie les Fort-Mardyckoises et les Fort-Mardyckois pour leur implication.

Cette fin d'année est aussi l'occasion pour notre commune de **tracer le cap de 2022**, et de regarder ce que nous avons déjà mis œuvre en 2021, que ce soit **la refonte de notre logo** et la charte graphique, la création d'un **nouveau portail dédié aux familles** "Fort-Mardyck Familles", les **nouvelles animations estivales et de Noël**, ou encore la mise en place du **"Pacte de réussite éducative"**, et très prochainement **le réaménagement de la Place de l'Eglise**.

Autant d'actions citées en exemple et qui peuvent nous satisfaire collectivement. Nécessairement il a fallu faire preuve d'inventivité pour mettre en œuvre ces projets de mandat et maintenir un service public de qualité malgré le contexte financier et sanitaire que nous traversons.

Je salue ici tous ceux qui œuvrent à rendre notre commune plus dynamique, les agents de la commune, les responsables associatifs, les parents d'élèves, les bénévoles, tous ceux qui font Fort-Mardyck et qui embellissent notre image ! Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette fin d'année !



*"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences".*  
Françoise DOLTO

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

 **commune.fortmardyck**

Votre Maire,  
**Grégory BARTHOLOMÉUS**

## Au sommaire

■ Retour sur.....p. 02	■ Développement durable..... p. 11
■ Edito.....p. 03	Atlas de la bio-diversité communale
■ Grand angle.....p. 04-05	■ Coup de projecteur .....p. 12-13
Retour sur 2021 et projections 2022	■ Solidarité .....p. 14-15
■ Conseil consultatif..... p. 06	■ Vie associative ..... p. 16
■ Plan de déplacement ..... p. 07	■ Tribunes ..... p. 17
■ Fêtes .....p. 08-09	■ Infos pratiques ..... p. 18
■ Cadre de vie ..... p. 10	■ Agenda ..... p. 19

**Vivre à Fort-Mardyck**

Responsable de publication : G. Bartholoméus | Comité de rédaction : J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Conception technique et Impression : Nord'Imprim  
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr |  /commune.fortmardyck  
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00



Cap sur 2022

# Fort-Mardyck

Depuis 2020 nous subissons une crise sanitaire sans précédent qui nous oblige à nous adapter afin de continuer à vivre dans une ville dynamique où le service public est maintenu à un haut niveau de qualité. Il a fallu faire preuve d'inventivité afin de commencer à mettre en œuvre les projets de mandat programmés sur plusieurs années. L'horizon 2022 s'amorce déjà avec des projets qui vont changer votre quotidien. C'est aussi un moment de revenir sur quelques actions de cette année 2021.

Ca c'est fait !

## ✓ DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : On vous consulte !



↑ Les élus sur le terrain.

La commune a été divisée en sept secteurs, des **élus référents proches des habitants** assurent ainsi le lien avec les services de la mairie. Ce dispositif permet aussi d'instaurer une relation de proximité avec les habitants. 2021 a été marquée par le lancement **d'une grande consultation de la population sur le nouveau plan de déplacement.**

Ca c'est fait !

## ✓ SOLIDARITE : Au plus près de vous !

Participant activement à la mise en œuvre de la politique d'action sociale de la commune, les personnels et les bénévoles du CAS ont redoublé d'effort tout au long des confinements afin de **maintenir le contact avec les personnes âgées** en effectuant régulièrement des appels téléphoniques. Les services du CAS ont aussi apporté une assistance aux personnes qui le souhaitent pour la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la COVID.



↑ Appel aux aînés.

Ca c'est fait !

## ✓ CADRE DE VIE – DEVELOPPEMENT DURABLE : Un territoire plus durable !

La commune s'est lancée dans **la gestion différenciée des espaces verts**, une méthode plus respectueuse de l'environnement et qui vise à favoriser la richesse de la biodiversité sur la commune. La rue Albert DENVERS a vu **son éclairage public réhabilité** ainsi que la ruelle face au parc zoologique avec de nouvelles plantations dans les espaces verts. **La place de l'Eglise** sera réaménagée avec du **nouveau mobilier urbain et des plantations** pour végétaliser cet espace.



Ca c'est fait !

## ✓ SECURITE : Assurer votre sécurité !

Un dispositif sanitaire a accompagné **l'encadrement sécuritaire de nos manifestations** réclamant, outre le volet des investissements sur le matériel hygiénique, un renforcement de la présence de la Police Municipale et une réécriture de nos protocoles de tranquillité publique. En 2021, le volet prévention est aussi de mise avec **le lancement d'ateliers de sensibilisation** à destination des habitants "Les rendez-vous de la sécurité" avec des animateurs spécialisés.

C'est en route !

## ✓ EDUCATION : Le pacte de réussite éducative pour vos enfants !

Ce dispositif d'accompagnement s'articule autour de 4 axes principaux :

- L'organisation des **ateliers linguistiques**
- La mise en place d'un **"socle numérique"** pour la rentrée 2022.
- La mise en place d'**une aide aux devoirs gratuite**
- Un plan d'investissement ambitieux **pour l'entretien et la réhabilitation énergétique** des bâtiments scolaires.

Ca c'est fait !

## ✓ COMMUNICATION : Faire évoluer notre image !

Inscrite dans le projet de mandat, cette année a vu la création d'un nouveau logo et le démarrage de la charte graphique. Des campagnes thématiques ont été mises en place dans de nombreux domaines (propreté, sécurité, rentrée scolaire, biodiversité ...).

Ca c'est fait !

## ✓ DEMARCHES ADMINISTRATIVES : le portail Fort-Mardyck Familles

Mise en ligne d'un nouveau portail en ligne qui offre souplesse et réactivité aux parents d'élèves, de l'inscription en passant par la réservation et jusqu'au paiement de la restauration. En complément de cette offre, d'autres services seront proposés à l'avenir pour faciliter les inscriptions aux activités communales.

Ca c'est fait !

## ✓ ANIMATION, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE : Vivons ensemble les temps forts !

2021 est une année où il a fallu faire preuve de beaucoup d'imagination afin de continuer à proposer des animations à la population. **Un programme complet d'animations estivales (L'été en fête à Fort-Mardyck) a été créé avec une nouvelle version de la fête du 14 juillet.**



**Une semaine de la culture** riche en conférences a été proposée en novembre avec la mise à l'honneur d'artistes locaux (Jean DECONINCK) mais aussi d'artistes nationaux (Boris VIAN).

**Un nouveau marché de Noël** et de **nouvelles illuminations** ont été imaginés sur la place de l'église et aux entrées de la commune .

Pour bientôt !

## ✓ ET POUR LA SUITE : Cap sur 2022

• **10<sup>ème</sup> édition du salon de la BD.** Temps fort s'il en est, cette manifestation se déroulera les 2 et 3 avril. La piraterie sera le thème de cette édition

- **Mise en place du nouveau plan de déplacement.** Il sera accompagné par une démarche de végétalisation des espaces publics et d'un renouvellement du mobilier urbain.
- **Un plan énergie** va être lancé dans les bâtiments communaux afin de procéder à des travaux qui réduiront les consommations en énergie et en eau.
- **De nouveaux rendez-vous trimestriels** sur les thématiques de l'emploi, de la santé, de la consommation, de la sécurité...
- **Réalisation de l'atlas de la biodiversité communale** qui consistera à établir la cartographie des espèces animales et végétales présentes sur la commune.
- **La mise en place d'un "socle numérique"** avec pour chaque école élémentaire un PC et un vidéoprojecteur dans chaque classe et des tablettes pour les écoles
- **De nouvelles animations** en direction de tous les publics

**Et beaucoup d'autres choses encore ....**

## Retour sur le conseil consultatif

Le Conseil s'est tenu le jeudi 21 octobre 2021 en mairie en présence du public, dans le respect des gestes barrière et a été diffusé en direct sur la page Facebook de la commune.



↑ Pour la 2<sup>ème</sup> fois seulement depuis mars 2020, le Conseil a pu se réunir en mairie

En préambule de la réunion, Monsieur le Maire est revenu sur plusieurs sujets. Il a présenté le projet d'aménagement et de végétalisation de la place de l'Eglise en phase avec le plan du retour de la nature en ville. Il a également exposé le programme de la **Semaine Bleue** et a évoqué la **réunion publique sur le plan de déplacement** du mardi 16 novembre.

L'intégralité du compte-rendu est affichée en mairie et est disponible sur le **site Internet de la commune**. Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

### Installation d'une nouvelle conseil-lère :

Le Conseil a pris acte de la démission pour raisons personnelles de Monsieur **Gérald COPIN**. Madame **Delphine CARRU**, suivante de la liste "Le Défi Fort-Mardyckois" devient conseillère et intègre la commission "Animation – Culture – Enfance – Jeunesse – Sports".

### Débat et rapport d'orientations budgétaires 2022 (voir article page 4 et 5)

**Approbation** du compte rendu du conseil consultatif du 21 septembre 2021

### Transfert de concession d'un particulier à la commune :

Cette concession est vide de toute sépulture et n'a jamais été utilisée. Elle est rétrocédée gratuitement à notre commune.

### Agents recenseurs – rémunération :

Le recensement rénové de la population a lieu annuellement ainsi que le prévoit la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et le décret n°2003-485 relatif au recensement de la population. Dans la commune, le Maire prépare et réalise l'enquête de recensement. Il est chargé du recrutement, de la nomination et de la rémunération des agents recenseurs.

### Création de deux postes d'animatrices des ateliers linguistiques :

anglais et néerlandais.

### Autorisation pour le Maire de signer une convention avec le syndicat mixte 59/62 concernant l'abonnement au dispositif "espace numérique de travail" dans les écoles du premier degré de la commune :

cet outil facilite les relations et les échanges entre les enseignants et l'éducation nationale, les écoles et les villes, les écoles et les parents.

Coût : 287,28 € pour 2021



↑ Des carafes offertes par L'Eau du Dunkerquois ont permis aux élus de consommer l'eau du robinet pendant le conseil.

## Ensemble, inventons la mobilité de demain : merci de votre participation !

Ce mardi 16 novembre a eu lieu la première réunion publique sur les futurs enjeux du plan de déplacement à Fort-Mardyck. Les habitants ont répondu présent et l'occasion fut donnée à tous d'échanger sur ce projet qui transformera notre quotidien.



↑ Le Maire a rappelé les enjeux d'importance de ce projet phare du mandat

Nous le savons tous, il y a une vraie attente autour de ce projet. Les éléments de sondage et les échanges avec les habitants le prouvent. La démarche de consultation a été engagée à l'échelle de toute la commune. "Un plan de déplacement n'est pas seulement un plan de circulation, il faut inclure toutes les mobilités : piéton, cycliste... sans pour autant exclure la voiture" a précisé Monsieur le Maire.

La physionomie de notre territoire (largeur des voies) ne nous permet pas non plus de faire un plan qui puisse répondre à toutes les attentes, mais il conviendra **d'apporter des réponses cohérentes**. Il nous faudra **collectivement accompagner et comprendre les changements** à venir pour notre commune. Ce travail va se poursuivre avec l'ensemble des acteurs de notre territoire : élus, techniciens de la commune et de la Communauté Urbaine, police municipale et bien sûr riverains.

Une première réunion publique qui en appellera d'autres et qui préfigure le véritable intérêt des habitants autour des questions de stationnement, de circulation et d'embellissement du cadre de vie.

Cette première réunion publique a eu pour objectif de :

- ✓ Faire un retour sur les éléments de la consultation de la population
- ✓ Présenter les enjeux et les contraintes autour de la mise en place d'un plan de déplacement.
- ✓ Présenter la stratégie envisagée par la commune

### A retenir :

- ✓ **Double démarche** : une démarche technique (relevés de voirie, diagnostics techniques...) et une consultation des habitants par les élus. Près de 700 observations ont été recueillies et sont prises en compte pour l'élaboration du plan.
- ✓ **Grands enjeux autour de la question de l'intérêt général** : construire un plan qui puisse être cohérent et efficace et qui va changer les habitudes des habitants.
- ✓ **Le Plan est actuellement en cours de construction avec l'ensemble des observations des habitants**, mais il n'est pas arrêté. L'objet de cette réunion n'était pas de dévoiler un plan, mais de continuer à échanger et présenter les enjeux pour la commune.
- ✓ **Nous le savons tous, la question du stationnement à Fort-Mardyck est incontournable.**

Vous êtes près de 86% à vouloir lutter contre le stationnement illégal. 69% à vouloir organiser le stationnement, et 57% à vouloir revoir l'alternance. Cela démontre de manière forte qu'il y a de vrais enjeux sur les questions du stationnement.

- ✓ **Favoriser des modes alternatifs à la voiture sans exclure cette dernière, c'est faire de Fort-Mardyck une commune à la circulation apaisée.** Plus de Sécurité, moins de pollution, un meilleur cadre de vie. Tout l'enjeu est d'apaiser la circulation sans opposer les modes de déplacement pour que chacun trouve sa place, y compris les piétons et cyclistes.

### Éléments de la stratégie envisagée :

#### ✓ Vitesse et régulation des véhicules :

Des zones 30, l'implantation de feux tricolores, **des sens de circulation, des sens uniques**, des parcours plus fluide vers les points d'intérêts (zoo, entreprises, écoles, ...)

#### ✓ Stationnement et voies :

Marquer au sol les emplacements de stationnement et des zones dangereuses, changer les habitudes des usagers, renforcer la prévention et la verbalisation, redéfinir l'espace dédié à la voiture sur la voie, créer des espaces de démarcation, revoir le système d'alternance...

#### ✓ Embellissement de la commune :

La commune va accompagner ce projet avec des investissements pour améliorer le cadre de vie, que ce soient par l'achat de nouveaux mobiliers urbains, l'aménagement de nouveaux espaces verts, la réfection de l'éclairage public...

### Échéances à venir :

Notre échéance pour la concrétisation du Plan de déplacement est fixée à l'été 2022.

D'ici à cette réalisation, nous aurons l'occasion d'aller encore à la rencontre des habitants, de partager avec vous le futur de notre commune dans un intérêt commun.

- 1<sup>er</sup> trimestre 2022 : Réunions par secteurs
- Mai 2022 : Réunion de restitution
- Été 2022 : Mise en place du "Plan de déplacement"

## Ducasse 2021 : la fête

Du samedi 2 au dimanche 10 octobre, la ducasse battait son plein dans les rues de la commune. Fête populaire s'il en est, elle a permis de vivre des sensations fortes, de rêver,



↑ Le Maire a ouvert les festivités de ducasse.



↑ L'association Dunkerque CAPOEIRA a fait démonstration de son talent lors de l'inauguration



↑ De quoi satisfaire les amateurs de sensations fortes



↑ Heureusement, personne ne risque de perdre son permis ici !

de tester son habileté, d'être gourmand, de se promener ou simplement ... de se retrouver. Retour en images sur cette fête chère au cœur des Fort-Mardyckois.



↑ Les plus petits doivent faire preuve d'adresse pour gagner un beau lot !



↑ Pas de pompon à attraper ici mais une peluche



↑ Pour les plus grands, c'est la précision qui était de mise !



↑ Un moment de féerie avec la rencontre de la Belle et la Bête

## Entre tradition et modernité : la Saint-Martin 2021

Vendredi 12 novembre dernier Fort-Mardyck célébrait la tradition de la Saint-Martin. Organisée en partenariat avec Petite-Synthe, la fête a été belle et le public nombreux.

Saint-Martin et son âne ont rendu visite aux enfants dans les écoles. Au plus grand plaisir de ces derniers, le "héros du jour" distribuait également des voelaerens. A 17 heures, l'école Dessinguez accueillait les participants au **concours de lanternes et de betteraves sculptées**. L'occasion pour les artistes en herbe de montrer leur créativité et leur talent. Le soir venu, c'est à la suite de l'Ensemble Instrumental de Fort-Mardyck que parents et enfants ont **défilé dans les rues**, lanterne à la main, en chantant la célèbre chanson de Saint-Martin connue de tous. Pour récompenser les méritants marcheurs, **un spectacle lumineux et féérique**, proposé par la Compagnie des cendres, a ébloui (et réchauffé) le public. Une très belle édition de la Saint-Martin !



↑ L'arrivée de Saint-Martin dans les classes pour le plaisir des enfants



↑ Intrépides mais pas téméraires, les enfants ont retrouvé l'âne de Saint-Martin.



↑ Le concours de betteraves sculptées et de lanternes à l'école Dessinguez



↑ Photo souvenir de la Saint-Martin 2021



↑ Quelques caresses avant de repartir à la rencontre d'autres écoliers



↑ L'ensemble instrumental a emmené l'impressionnant cortège de l'école Dessinguez au parvis Nelson Mandela



↑ Féerie lumineuse et incandescente proposée par la Compagnie des cendres

## La Nature en cœur de ville

Dans le cadre du retour de la nature en ville, le projet d'aménagement et de végétalisation de la place de l'église fait partie d'un large programme d'actions pour le mandat.



↑ Projet de réaménagement de la place de l'église.

Le projet retenu prend en compte la principale contrainte de rendre libre rapidement la place lors des événements annuels (Ducasse, Carnaval, brocante...) et de pouvoir toujours offrir des animations en cœur de ville. Afin de répondre à cette problématique, il a été décidé d'acquérir de nouveaux

meubles urbains mobiles et pouvant être végétalisés. La place sera équipée de **2 jardins mobiles** (l'un grand et l'autre plus petit) avec des **zones de plantation et des structures d'assise**. En accompagnement, **plusieurs grandes et petites jardinières** seront également installées. Enfin, **2 bancs** seront positionnés à proximité

de la résidence Lagnau Leroux. Alliant le métal et le bois, ces équipements modernes et agrémentés de végétaux donneront une **touche chaleureuse et dynamique à la place de l'église** en lieu et place du simple parking qui s'y trouve actuellement. Les travaux d'aménagement auront lieu courant décembre.

## Jardins fleuris : les passionnés récompensés

Les participants au concours des jardins fleuris 2021 ont été mis à l'honneur lors de la réception organisée à la salle des fêtes le 24 septembre dernier.

Les habitations des participants ont été jugées lors du passage du jury en juillet dernier. Cette année, un accent particulier a été mis sur l'aspect "développement durable" : les habitants étaient invités à présenter leurs actions dans ce domaine : mise en place de nichoirs ou de mangeoires pour oiseaux, plantation de vivaces, compostage... Leurs actions, conjuguées au fleurissement réalisé par les services communaux, permettent de contribuer au retour de la nature en ville. Le public a pu visionner un film composé des photos des habitations des participants, ainsi que des photos du fleurissement communal qui connaît cette année une nouvelle dynamique par la mise en place de la gestion différenciée sur certaines zones, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité. Après la proclamation des résultats et la remise de prix, les récipiendaires ont pu partager leurs expériences autour du verre de l'amitié.

### Mini déchèterie mobile

Vous avez été nombreux à apprécier la présence de la mini déchèterie mobile du 6 octobre, organisée avec la CUD et Triselec. En effet, ce sont 70 foyers Fort-Mardyckois qui sont venus déposer les objets de leur quotidien devenus inutilisables ou encore les déchets qui ne peuvent être jetés dans les containers marron.

Les lauréats sont :

**Dans la catégorie Façades et balcons :** 1<sup>er</sup> Marie-Claire LEGROS ; 2<sup>ème</sup> Charles EVRARD ; 3<sup>ème</sup> Marinette FATOU

**Dans la catégorie Jardins :** 1<sup>er</sup> Didier DESSAINT ; 2<sup>ème</sup> Yvon MARGUERIT ; 3<sup>ème</sup> Delphine ANGIER

**Prix spécial de l'Originalité :** Henriette BULTHEEL

**Prix spécial du Développement durable :** Maxence BUFFET

## L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Fort-Mardyck : Quoi ? Quand ? Qui ? Où ? Comment ? Pourquoi ?

Jusqu'en 2023, la commune de Fort-Mardyck et le CPIE Flandre Maritime vont étudier avec vous et les structures locales la faune et la flore du territoire communal pour mieux les protéger.

### Vos contacts privilégiés pour l'ABC :

- A la mairie de Fort-Mardyck : Hélène PYNTHÉ et Julie COSYN au 03 28 59 68 56
- Pour le CPIE Flandre Maritime : Guillaume SCHODET (directeur technique) – [guillaume.schodet@cpieflandremaritime.fr](mailto:guillaume.schodet@cpieflandremaritime.fr) – 06 86 74 25 08

### Des inventaires... mais pas que !

L'objectif premier de l'ABC est de **mieux connaître les animaux et végétaux sauvages** vivant au sein de la commune. Mais il ne s'agira pas simplement d'une liste d'espèces. Grâce à plusieurs outils, nous serons capables de mettre en avant des espèces ou des espaces avec des enjeux particuliers : plante protégée, mare avec reproduction d'amphibiens... Ces **points forts seront localisés sur des cartes**, et des préconisations seront faites à la commune pour **les préserver et les valoriser**. Tout au long du projet, nous vous proposerons également de **participer** : chantiers nature, plantations, visites guidées, conférences, ateliers, recherches photographiques...

### Des spécialistes... mais pas que !

Nous voulons que cet ABC soit un **projet participatif**. Des observations seront réalisées par le CPIE Flandre Maritime, et vous croiserez certainement, au cours des mois à venir, Bart, Gaëtan ou Guillaume à la recherche de la biodiversité des espaces publics avec leur longue-vue, leurs livres d'identification des plantes ou encore leur appareil photo. Mais nous comptons aussi sur votre participation : **vous voyez des animaux ou des végétaux dans votre jardin ? Ou au cours de vos balades ? Prenez-les en photo (en évitant de les déranger) et envoyez-la nous par mail à l'adresse [biodiversite@cpieflandremaritime.fr](mailto:biodiversite@cpieflandremaritime.fr) ou par MMS au 06 86 74 25 08** (précisez bien le lieu et la date de prise de vue). Ces observations sont très importantes pour nous pour avoir une vision plus complète de la biodiversité de la commune. Plus nous aurons d'informations, mieux nous pourrions préserver !

### La faune et la flore... mais pas que !

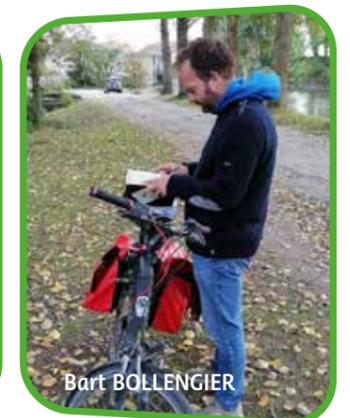
L'une des particularités de la commune est de présenter **beaucoup d'éléments patrimoniaux de grand intérêt** : vieux arbres, haies bocagères, anciennes maisons de pêcheurs... Tous ces éléments peuvent être des **supports pour la biodiversité** et sont donc également à recenser. Vous connaissez l'un ou l'autre de ces éléments ? Vous souhaitez que nous venions les observer, avec vous, directement sur le terrain ? Prenons-  
rendez-vous !



↑ De jolies plantes ornent parfois nos jardins. Ici un *Ophrys abeille*.



Gaëtan MILLERET



Bart BOLLENGIER



↑ Vos photos peuvent aider à la création de l'inventaire, ici le Paon du jour

↑ Réception pour le concours des jardins fleuris.

## Réception en l'honneur du Père Gérard DE RIEMAECKER

A l'occasion de son départ en retraite, le Père Gérard DE RIEMAECKER a été reçu en mairie le 30 septembre dernier, en présence des élus et de son équipe paroissiale.

Le Père Gérard DE RIEMAECKER est arrivé dans la paroisse Notre-Dame-des-Salines (Grande-Synthe et Fort-Mardyck) le 09 mai 2010. Originaire de la région Lilloise, il a découvert ici une autre vie, presque une autre culture de vie. Celle d'un peuple issu en grande partie de marins pour les Fort-Mardyckois et de l'industrie, très attaché à son territoire, à ses coutumes, à ses fêtes comme le carnaval ou la ducasse. Il a donné de son temps aux Fort-Mardyckois, aux Grand-Synthois mais aussi aux autres, les gens de passage, les exilés, les migrants, dans le respect de chacun et du bien commun. Les personnes qui l'ont côtoyé ont pu apprécier son humanisme, son amour des autres qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs et son souci constant de les servir. Il a assuré une mission centrale dans le bien-être de nos concitoyens. Sa bienveillance, et sa sympathie, ont marqué notre commune. Au titre de ces années passées auprès des Fort-Mardyckois, Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville et a souhaité la bienvenue à son successeur le Père Daniel-Marie CARTIAUX.



↑ Remise de la médaille de la ville au Père Gérard DE RIEMAECKER

## De nouveaux visages à l'accueil de la Mairie

Sarah STOOP et Anne-Faustine BLONDEEL ont rejoint l'équipe des agents communaux à votre service depuis le début du mois d'octobre.

Diplômée en accueil relation clients et usagers, Sarah a déjà travaillé pour la CAF, la CPAM et le service état-civil de la ville de Coudekerque-Branche. Diplômée d'une licence en langues étrangères, Anne-Faustine a, quant à elle, été service civique pour la ville de Dunkerque et agent d'accueil dans le domaine de l'hôtellerie. Toutes deux ont pour mission d'assurer l'accueil physique et téléphonique en mairie, de gérer le service état-civil (mariage, naissances, décès, élections...), d'enregistrer et de suivre les dossiers d'urbanisme. Comme elles le font pour vous, nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.



↑ Sarah STOOP.



↑ Anne-Faustine BLONDEEL.

## Réception en l'honneur des médaillés du travail



↑ 5 promotions de médaillés du travail récompensés.

Le 22 octobre dernier, Monsieur le Maire entouré d'élus a accueilli, à la salle des fêtes, les médaillés du travail pour les mettre à l'honneur.

Ce sont 5 promotions de récipiendaires, de juillet 2019 à juillet 2021, qui ont été invitées à cette réception au cours de laquelle Grégory BARTHOLOMEUS, Maire a mis à l'honneur 45 personnes. Les médaillés ont reçu un cadeau, leur médaille et un bouquet de fleurs à l'occasion. Encore toutes nos félicitations aux travailleurs méritants !

## Les bacheliers 2021 récompensés

Le samedi 6 novembre, Grégory BARTHOLOMEUS, entouré d'Isabelle JOONNEKINDT, adjointe à l'animation et Karine CAPOEN, conseillère déléguée, et d'élus du conseil de Fort-Mardyck a reçu, en mairie, les bacheliers accompagnés pour certains de leurs proches. Monsieur le Maire a félicité ces jeunes lauréats pour leur parcours scolaire. Il leur a ensuite remis un bon cadeau et une sacoche contenant quelques objets utiles à leur quotidien. 24 jeunes avaient été conviés à cette réception de mise à l'honneur. Encore toutes nos félicitations et bonne continuation pour la suite de leurs études.



↑ Mise à l'honneur des bacheliers 2021.



↑ Michael MENET de la police nationale a présenté les précautions à prendre lors d'un démarchage à domicile.

## Réunion publique : les rendez-vous de la sécurité



La commune organise de nouveaux ateliers de prévention, baptisés les "Rendez-vous de...". Le jeudi 18 novembre a eu lieu une réunion publique sur le thème de la sécurité et de la prévention, en présence de la police nationale. L'occasion de rappeler un certain nombre de bonnes pratiques. Cet atelier a traité du démarchage à domicile.

### Qu'est-ce que le démarchage à domicile ?

Le démarchage à domicile est très encadré par la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite "loi Hamon" ou encore "loi consommation", qu'elle dénomme dorénavant par "vente hors établissement". Cette loi vient renforcer les règles de protection et d'information du consommateur.

Les principaux points à savoir et à respecter pour ne pas se faire escroquer par du démarchage à domicile selon l'Institut national de la consommation :

- Exiger la délivrance d'un certain nombre d'informations avant la conclusion du contrat
- Exiger la signature et la remise d'un contrat comportant toutes les mentions obligatoires
- Connaître l'interdiction d'exiger une contrepartie financière pendant sept jours après la conclusion du contrat.
- Connaître la possibilité d'exercer son droit de rétractation (sauf pour les cas exclus par la loi).

### Bon à savoir : votre commune prend les devants

Pour éviter les abus liés aux démarchages à domicile, la commune a pris la décision d'encadrer cette pratique sur le territoire. Dorénavant, toute société, entreprise individuelle ou artisanale qui démarché à domicile sur le territoire de la commune de Fort-Mardyck a l'obligation de s'identifier en mairie avant de commencer sa prospection et elle devra fournir les pièces justificatives de son activité. Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou qui constatent une usurpation manifeste d'identité de la part de démarcheurs à domicile, sont invités à prendre contact avec les services de la police nationale ou municipale.

## Retour sur la Semaine bleue

Bien dans son âge et dans son territoire c'est le programme qui a été proposé aux Fort-Mardyckois pendant la semaine bleue.

Les participants ont ainsi pu faire **travailler leur mémoire** avec les exercices proposés par l'Espace Santé du Littoral avec l'atelier remue-méninges, mais également aborder les thématiques liées à la **perte d'autonomie autour du jeu PERKICHUTE**. Gaëtan MILLERET, du CPIE a proposé une **promenade insolite** qui a permis aux participants de regarder avec un œil nouveau les espaces verts de la ville, mais également les haies et jardins des Fort-Mardyckois. Christian CAPPELAERE du CLIC Fleurissement a prodigué ses nombreux conseils lors de l'**atelier art floral**. L'arche Mia et ses nombreux petits animaux a initié les participants à la **médiation animale**, et pour clôturer cette semaine bleue, les participants ont **pu voyager à travers les étoiles** au planétarium en compagnie de Thomas PESQUET.

**Des participants à la marche : "A la découverte de la Biodiversité de Fort-Mardyck" nous ont fait part de leur témoignage :**

"Quelle belle surprise ! la sortie était trop courte je n'ai pas vu le temps passer. Moi qui d'habitude marche sans rien regarder, là à chacun de nos pas il y avait une découverte à faire."

"J'ai appris beaucoup de choses, et je vais changer mes pratiques et ne plus arracher systématiquement ce que j'appelais des mauvaises herbes".

"J'ai été très intéressée de voir qu'en changeant peu de choses à nos pratiques on pouvait créer un meilleur environnement pour les insectes, je sais déjà que je vais planter du lierre très rapidement"



↑ Redécouvrir la Nature dans la ville.



↑ L'arche Mia n'était pas venue les mains vides.

## Reprise des ateliers mémoire et jeux de société

C'est avec plaisir que les participants de l'atelier jeux de société et de l'atelier mémoire ont pu reprendre le chemin du CAS pour la reprise de leur activité dès le mois d'octobre. La reprise s'est effectuée en toute sécurité dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



↑ Le plaisir de se retrouver... enfin !



↑ Eviter les dangers du quotidien avec le jeu Perkichute.

### N'oublions pas nos aînés

Vous connaissez un ancien Fort-Mardyckois qui vit en maison de retraite sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, pensez à nous le faire connaître en téléphonant au 03 28 59 56 40

Rappel !

## Boîte de Noël pour les plus démunis

La fin d'année est le moment privilégié de penser aux autres et notamment aux plus démunis. Le CAS vous propose de participer à une belle action de solidarité réalisée en partenariat avec l'association Les Amis de Jacques Bialski : l'opération des boîtes de Noël.

**Le principe :** Prendre une boîte à chaussures ou un petit carton et la remplir de produits variés :

- Un produit d'hygiène : **gel douche**, shampoing, et même un rouleau de papier toilette
- Un repas froid : **une boîte de sardines** (c'est ce qui est le plus apprécié), une boîte de thon...
- Une douceur : **un paquet de gâteaux**, des chocolats, des bonbons
- Un loisir : un livre, un jeu (cartes, mots fléchés, des dés...)
- Un vêtement : **les chaussettes sont très demandées de même que les slips et caleçons, un bonnet, une écharpe...**

L'alcool et les médicaments sont bien sûr interdits, et rien n'est obligatoire et vous pouvez composer votre boîte selon vos envies et vos moyens,

### Opération bons d'achats de Noël

Le CAS renouvelle l'opération des bons d'achats de Noël (chèque de services à utilisation alimentaire) en faveur des Fort-Mardyckois répondant à certaines conditions.

**Personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)**

Vous disposez de ressources inférieures au plafond à ne pas dépasser en fonction de la composition du foyer :

Pour une personne seule, les ressources ne doivent pas dépasser 10 881.72€ annuels ou 906.81€ mensuels. Pour un couple, les ressources ne doivent pas dépasser 16 893.84€ annuels ou 1 407.82€ mensuels. Si vous répondez aux conditions, vous êtes invité(e)s à vous rapprocher du CAS avec un justificatif de ressources: le dernier avis d'imposition 2021 sur le revenu de l'année 2020.

**Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (R.S.A. socle) ou de l'Allocation Spécifique de Solidarité (A.S.S.)**

Vous êtes invité(e)s à vous rapprocher de la SCAS avec la dernière attestation de paiement CAF pour le R.S.A. ou de la dernière notification du Pôle Emploi pour l'A.S.S.

Les demandes sont à adresser au Centre d'Action Sociale avant le 30 novembre 2021.



l'important est de participer. Pour terminer, vous pouvez ajouter un petit mot, une carte ou un dessin, et enfin emballer la boîte en annotant dessus au besoin la taille. Les boîtes de Noël sont à déposer avant le 15 décembre en mairie, à l'AFMACS ou au CAS. L'association Les Amis de Jacques Bialski se chargera de les distribuer aux personnes sans domicile lors du réveillon de Noël et de Nouvel An dans l'agglomération dunkerquoise.

### Un coup de pouce pour l'accès aux accueils de loisirs

Le Centre d'Action Sociale de Fort-Mardyck développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers la population. Parmi cette offre de services, l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux accueils de loisirs proposés par l'AFMACS peut faire l'objet d'une aide accordée par le C.A.S, sous conditions de ressources.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du C.A.S. au 03 28 59 56 40

### Pour une fin d'année solidaire : la collecte de la Banque Alimentaire



BANQUE ALIMENTAIRE

Du 22 au 26 novembre, soyons tous solidaires en donnant une denrée ou un produit d'hygiène au profit de la Banque Alimentaire ! Nous comptons sur votre générosité pour dépasser la collecte 2020 soit plus de 500 kg !!! Les denrées peuvent être déposées **aux heures d'ouverture en mairie, à la Maison de la Solidarité ou au Centre socioculturel.**

**i** Les articles contenus dans ces pages ont été rédigés par les responsables associatifs concernés.



↑ M. le Maire remet le nouveau drapeau à Gilbert MARÉCHAL, Président de l'UNC.



← Porteurs du souvenir, Patrick HARS et Francis LAURENT ont été médaillés par Gilbert MARÉCHAL.

## Un nouveau drapeau pour l'UNC

Dimanche 24 octobre l'UNC a reçu son nouveau drapeau lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue face au Monument aux Morts en présence de nombreux officiels qui ont tenu à être là en ce moment solennel.

Ce drapeau est le symbole de la patrie. Il doit être porté et conservé avec honneur et dignité. A l'issue du dépôt de gerbes, de la sonnerie aux Morts, de la minute de recueillement, et de la Marseillaise, les invités se sont rendus à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié et de la paix. A cette occasion, Patrick HARS a reçu la médaille du mérite Argent pour son dévouement et sa fidélité à l'UNC en tant que porte drapeau. Il est toujours présent lors des manifestations patriotiques et pour l'accompagnement des familles lors du décès d'un ancien combattant. Francis LAURENT a reçu la médaille du Djebel Bronze pour les services rendus à l'UNC de Fort-Mardyck ainsi que pour les dons de matériel militaire, exposé dans des vitrines au siège de l'UNC.

## 75<sup>ème</sup> anniversaire des Ailes d'acier

Pour fêter leurs 75 ans, les membres de l'association colombophile "les Ailes d'Acier" vous invitent le samedi 4 décembre prochain à la salle des sports, rue Jean Baptiste Colbert, face à l'entrée du zoo.



Vous pourrez découvrir une rétrospective de la vie du club depuis sa création en 1946 avec les différents présidents qui se sont succédé. Une exposition de pigeons voyageurs vous sera présentée et vous pourrez admirer ces sportifs ailés, capables de voler 1000 kilomètres dans la journée pour rejoindre leur colombier à Fort-Mardyck. Le nouveau jeune président Romain MIGNIEN et les passionnés de colombophilie répondront à vos questions. Venez nombreux découvrir ce loisir sain et captivant. Les bénéfices de cette journée seront reversés au TELETHON. Accueil de 10h à 16h, entrée gratuite.

## L'AFMACS vous informe

### Concours de pétanque à la mêlée

L'A.F.M.A.C.S. et la Commune organisent un tournoi de pétanque en partenariat avec l'association Le Bon Pointeur, le samedi 27 novembre 2021 au boulodrome de Fort-Mardyck. "Jet du but" à 14h30.

Ouvert à tous à partir de 11 ans. Renseignement et inscription au secrétariat du Centre Socioculturel ou sur place en fonction des places restantes. Tarif : 2 € par joueur. Buvette et petite restauration sur place. Les fonds récoltés seront reversés au Téléthon.

### Demande de candidature pour les ACM 2022 (Accueils Collectifs de Mineurs)

Si vous souhaitez postuler pour les prochaines sessions ACM 2022, merci de retirer un dossier de candidature au secrétariat du centre Socioculturel. Pour les candidatures des vacances de février (session du 07 au 18 février 2022), les dossiers doivent être rendus au plus tard pour le 07 janvier 2022. Diplômes attendus : Formation BAFA en cours ou complet, CAP petite Enfance. Pour tous renseignements complémentaires contacter l'AFMACS au 03.28.21.56.84

## L'Avenir Ensemble

### Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB)

Comme la loi l'impose nous avons organisé avant le vote du budget le débat d'orientations budgétaires 2022 qui informe le conseil de la situation économique et financière de la commune et permet d'établir des perspectives budgétaires pour l'année suivante. Ce ROB a été présenté lors du Conseil Consultatif du 21 octobre.

Nous regrettons l'absence des élus du Défi Fort-Mardyckois lors des commissions et de ce conseil. De ce fait aucun débat et aucun échange n'ont pu avoir lieu avec les membres de l'opposition communale.

### Nos seniors : des solutions pour mieux vivre chez soi et dans sa commune

Nous souhaitons développer le rôle et la place de nos aînés au sein de notre commune. La Solidarité n'est pas un vain mot chez nous. En témoignent la cellule d'écoute et d'entraide mise en place pendant le premier confinement et qui continue de fonctionner, la reprise des animations au sein de nos équipements, le colis de Noël, le banquet des aînés très attendu qui devrait retrouver sa place dans le calendrier en 2022 ou encore l'aide aux démarches administratives.

Nous avons rencontré les services de la Mission Seniors de la ville de Dunkerque pour bénéficier de leurs expertises, de leurs conseils et compétences pour aller encore plus loin. Une consultation va être lancée prochainement en direction des seniors pour mieux connaître leurs attentes et leurs besoins.

### Pacte de réussite éducative

La question du numérique est primordiale pour nos enfants. Ainsi la commune va investir près de 100 000 euros pour le déploiement du numérique dans nos écoles. Apprentissage du néerlandais, de l'anglais, développement du numérique : une formule gagnante pour nos enfants !

### Fêtes de fin d'année

Chers concitoyens, nous espérons que vous apprécierez le programme communal des fêtes spécialement concocté pour vous cette année. Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et avons une pensée chaleureuse pour les personnes seules et les plus fragiles d'entre nous.

## Défi Fort-Mardyckois

### Le prix du gazole bat son record historique !

Un record dont notre pays se serait bien passé. Le prix du carburant dépasse même les 2 euros le litre par endroit. L'explosion des prix à la pompe révèle, pour ceux qui en doutaient encore, que le gouvernement se moque de la souffrance des français.

**Pour les Français les plus modestes**, qui doivent utiliser leur voiture pour travailler, se soigner et se nourrir, leur budget dédié aux carburants représente 10% de la totalité de leurs dépenses. **60% du prix de l'essence est composé de taxes.** Nous demandons une baisse immédiate de la TVA à 5,5%, contre 20% aujourd'hui. **A chaque plein, c'est 9 euros économisé !**

### Cérémonie des anciens combattants :

Nous saluons les anciens combattants et les bénévoles des sections locales qui s'investissent pour perpétuer le devoir de mémoire et transmettre aux jeunes la glorieuse histoire de notre Pays. Nous sommes heureux de soutenir toutes les demandes de subventions de ces associations qui le méritent.

[defifortmardyckois@gmail.com](mailto:defifortmardyckois@gmail.com)

**Carnet**

**Naissances**

- 12.09.21 **Tenaïs ALLAIN**  
de Aymeric ALLAIN et  
Stessie VANDENKOORNHUYSE
- 25.09.21 **Joy PICOT**  
Quentin PICOT  
et Morgane MAIO
- 20.10.21 **Lyana SAUVAGE**  
de Dylan SAUVAGE  
et Marine LENGREND

**Mariages**

**Icham BELAHEL et Kenza NAÏT-ZERRAD**

**Décès**

**Patrick MYSSYNE**, 72 ans  
**Lucienne EVRARD veuve RYCKEMBEUSCH**,  
95 ans

**Horaires :  
de la mairie**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h00  
**03 28 59 68 00**

**du CAS**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h  
au **03 28 59 56 40**

**Permanences de  
la Police municipale :**

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous  
au **06 85 74 81 05**  
Rue du Général de Gaulle

**Recensement** de la population



Du 20 janvier au 26 février, certains habitants de la commune seront sollicités pour le recensement de la population qui s'effectue depuis maintenant plus de 15 ans par sélection au sein du territoire Fort-Mardyckois.

Un agent recenseur, muni d'une carte portant le cachet de la mairie, passera au domicile des personnes concernées par cette opération afin de déposer un questionnaire. Pour y répondre, il existe plusieurs solutions :

- Remplir le document avec l'agent recenseur et lui remettre directement,
- Répondre seul et demander à l'agent de venir le récupérer voire le déposer soi-même en mairie,
- Répondre directement sur Internet en utilisant le code inscrit sur le questionnaire,

Les éléments renseignés dans le document sont **strictement confidentiels** et ont une **visée statistique**. Les personnes concernées doivent impérativement répondre à ce questionnaire au regard du **caractère obligatoire du recensement national**.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'agent recenseur.

**Recrutement  
d'un agent recenseur**

Dans le cadre du recensement de la population 2022 organisé par l'INSEE, **la mairie de Fort-Mardyck recrute pour la période du 10 janvier au 28 février 2022** un agent recenseur, personne majeure (H/F), qui aura pour mission de déposer et de retirer les imprimés à compléter.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, vous aurez en charge le recensement de la population d'un secteur comprenant entre 110 et 120 logements maximum.

**Profil de l'agent recenseur :** maîtrise d'internet, aptitudes relationnelles, bonne présentation, discrétion, confidentialité, ordonné, méthodique, capacité d'assimilation, grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi. Le candidat doit présenter un casier judiciaire vierge. Une bonne connaissance de la commune serait un plus. Une session de formation sera organisée entre le 10 et le 20 janvier 2022. Une première expérience d'agent recenseur serait très appréciée.

**Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 3 décembre 2021** à : Mairie de Fort-Mardyck, parvis Nelson Mandela – Fort-Mardyck – 59430 DUNKERQUE ou par courriel : veronique.briche@fort-mardyck.fr

**Concert de  
Sainte Cécile**



**Café de l'emploi**  
Par Entreprendre Ensemble en partenariat avec le CAS et l'AFMACS  
**A la Maison de la Solidarité**  
→ Jeudi 16 décembre de 14h à 17h

**Animations et marché de Noël**  
Par la Municipalité en partenariat avec l'association Team DK Stunt  
**Place de l'église et Mairie**  
→ Du vendredi 17 au dimanche 19 décembre

**Vœux du Maire à la population**  
**Salle des fêtes**  
→ Samedi 8 janvier 2022 à 17h

**Galette des Aînés**  
**Salle des fêtes**  
→ Mercredi 19 janvier à 15h  
Inscription au CAS du 3 au 11 janvier

**Assemblée Générale du CLIC**  
**Salle des fêtes**  
→ Vendredi 21 janvier 2022 à 18h30

**Assemblée Générale de Rencontres et Amitiés**  
**Salle des fêtes**  
→ Samedi 22 janvier 2022

**Bande des Pêcheurs**  
Par la municipalité en partenariat avec les Corsaires et les Zootenards  
→ Samedi 29 janvier 2022  
Départ à 15h de la Salle des fêtes

L'organisation des manifestations et l'accès à celles-ci restent soumises aux normes sanitaires en vigueur et à leur potentielle évolution.

**Marché de Noël**  
Par Aider et Connaître  
**Salle des fêtes**  
→ Dimanche 28 novembre de 10h à 18h

**Inauguration des illuminations de Noël**  
Par la Municipalité  
**Parvis Nelson Mandela**  
→ Mercredi 1er décembre à 17h

**Boîte aux lettres du Père Noël**  
Par la Municipalité  
Les enfants pourront déposer une lettre au Père Noël et obtiendront une réponse mais pour cela il ne faut pas oublier de mettre votre adresse  
→ Du 1<sup>er</sup> au 20 décembre

**Café Seniors**  
Par le CAS en partenariat avec l'APAHM  
**Maison de la Solidarité**  
→ Jeudi 2 décembre de 10h à 12h  
Sur inscription obligatoire auprès du CAS

**Loto**  
Par les Corsaires  
**Salle des fêtes**  
→ Samedi 4 décembre à 19h  
Ouverture des portes à 17h

**Commémoration des combats d'Afrique du Nord**  
Par la Municipalité et l'UNC  
**Monument aux morts**  
→ Dimanche 5 décembre à 11h

**Conseil Consultatif**  
**En Mairie de Fort-Mardyck**  
→ Jeudi 9 décembre à 18h

**Prochain journal : Spécial fêtes de fin d'année  
courant décembre 2021**

# NOËL

Place de l'Église  
et Mairie

Organisé  
en partenariat  
avec l'association  
Team DK Stunt

# en Fête

# à Fort-Mardyck

du vendredi **17** décembre **17h**

au dimanche **19** décembre **18h**

## Marché de Noël



Spectacle de Noël, chalets, jeux gonflables,  
calèches, commerçants locaux, manège,  
repas, ateliers en présence  
du Père Noël...et bien d'autres animations

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

**Fort-Mardyck**